

## Groupe de travail "Égalité professionnelle" du 15 septembre 2017

### *Plouf!*

Cette réunion a eu lieu dans le prolongement des travaux engagés le 23 juin dernier. Elle devait permettre d'établir un point d'étape sur les différentes actions du plan d'action 2015-2017 et de tracer les premières lignes directrices d'un nouveau plan.

Dès le début de la séance, il était clair que la présidente de séance, Madame Orange-Louboutin n'avait pas mandat d'évoquer les moyens budgétaires pourtant nécessaires, pour concrétiser les propos de M. Le Maire lors du CTM de juillet dernier, concernant son attachement à l'égalité professionnelle dans toutes les directions.

A l'évidence, certaines refusent de s'engager dans une véritable politique d'égalité professionnelle, en dehors des mesures « non budgétivores » ou ne remettant pas en question leurs règles de gestion. Par de nombreux exemples, il a été démontré que plusieurs axes du plan d'action étaient délibérément ignorés par des responsables locaux (entretien au retour de congé de maternité par exemple).

Face à ces écueils, et malgré le volontarisme affiché par la délégation ministérielle à la diversité et à l'égalité professionnelle, le débat se limite trop souvent à des constats, sans volonté de la part des directions de changer fondamentalement les choses ou de trouver des solutions pérennes.

Après une courte suspension de séance, toutes les fédérations ont décidé de quitter la séance, dans l'attente du Comité Technique Ministériel.

Elles attendent des ministres, au-delà de la réaffirmation de leur attachement à l'égalité professionnelle (c'est un minimum !), des actes et des moyens budgétaires à la hauteur d'une véritable politique ministérielle dans ce domaine.